

# 19E RÉUNION DES PARTIES DU PFBC DU 5 AU 8 JUILLET 2022, LIBREVILLE, RÉPUBLIQUE GABONAISE



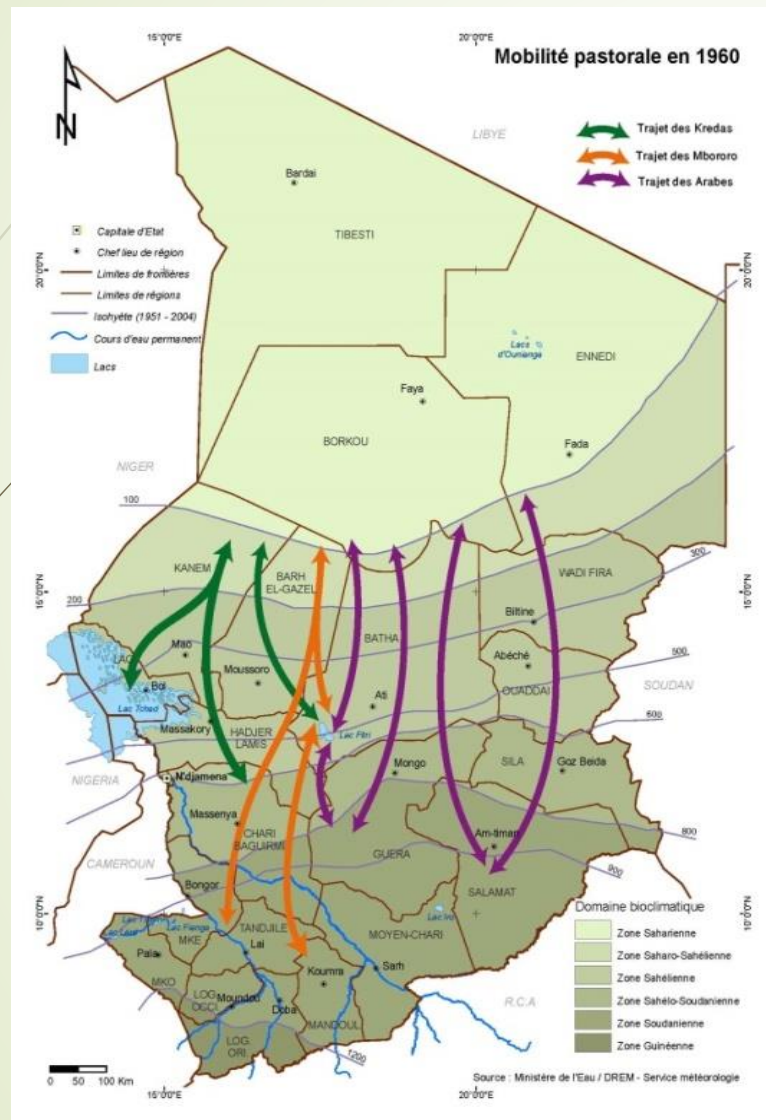
Leçons apprises pour un  
pastoralisme transfrontalier  
sensible aux conflits

Dr. Pabamé SOUGNABE

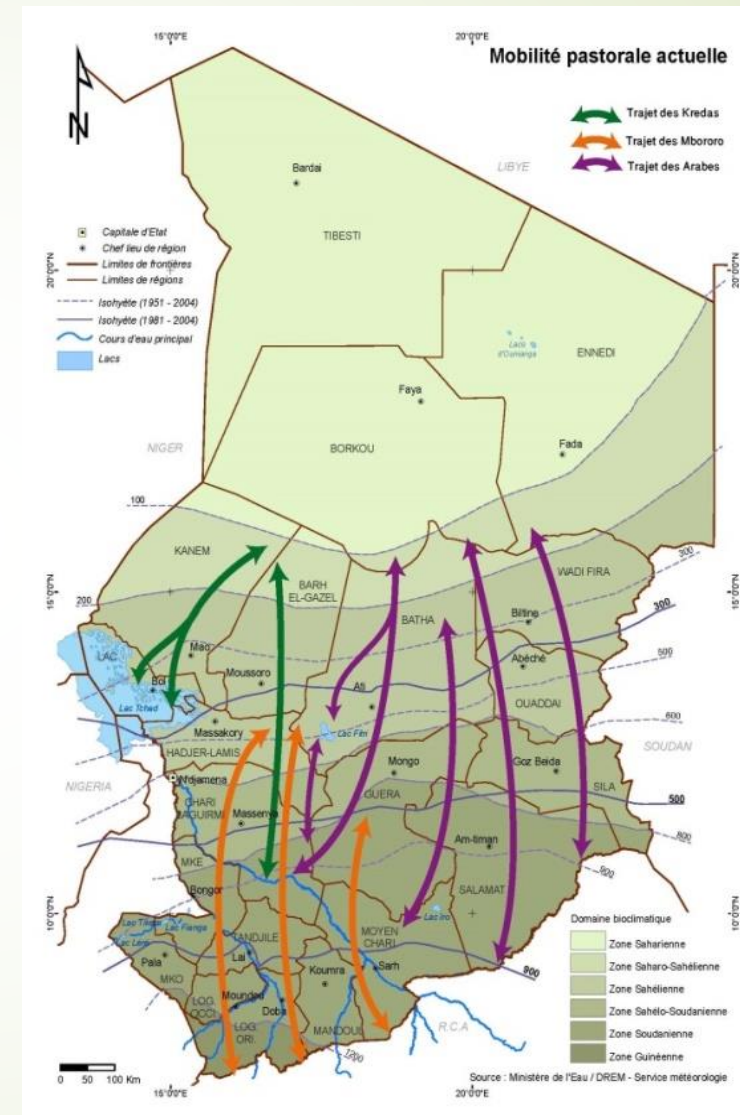
# INTRODUCTION

- Le Tchad, Pays d'élevage par excellence, compte plus de 100 millions de têtes des ruminants : 53 % du PIB national et fait vivre environ 40 % de la population et représente 30 % des exportations;
- L'essentiel du cheptel est concentré dans les zones arides et semi-arides : type d'écosystème dit « en déséquilibre »: le couvert végétal peut s'étendre ou se contracter alternativement au gré de l'intensité des précipitations
- Dans ce type d'écosystème, la gestion par des systèmes d'élevage mobile permet de maximiser l'utilisation des pâturages en tirant un parti optimal d'une ressource qui varie rapidement en fonction des précipitations
- Au Tchad, cette mobilité amène les pasteurs à traverser les frontières nationales en direction : RCA, Cameroun, Nigéria, Niger, Soudan
- Face à des nombreux facteurs notamment l'environnement sécuritaire, changement climatique, pression foncière, cette transhumance transfrontalière qui était pacifique est devenu de nos jours de plus en plus violente

# 1- DYNAMIQUE DE LA TRANSHUMANCE AU TCHAD



A: Situation en 1960



B: situation de nos jours

## 2- PÉRIODE DE 1970-2000 : TRANSHUMANANCE APAISÉE

- ▶ Pendant cette période (1970-2000), les pasteurs transhumants empruntaient des couloirs non balisés mais bien connus officiellement par toutes les populations locales;
- ▶ Cette transhumance transfrontalière a permis de créer à un certain moment des interdépendances économiques fortes entre acteurs notamment les éleveurs et les agriculteurs ;
- ▶ Quelques conflits survenaient entre les pasteurs transhumants eux-mêmes et aussi avec des populations sédentaires, mais ces conflits sont ils réglés par les autorités locales

# 3- PÉRIODE 2000-2022 : EMERGENCE DES CONFLITS

- ▶ Quatre principaux facteurs vont bouleverser cette transhumance apaisée
  - ▶ **Changement climatique : rareté des ressources**
  - ▶ **Poussé démographique: pression foncière**
  - ▶ **Aggravation du climat sécuritaire (Boko Haram, Enlèvement des personnes contre rançon)**
  - ▶ **Nouveaux investisseurs dans l'élevage (Néo-éleveurs) : Non respect des règles sociales**
- ▶ **Ces facteurs vont amener les pasteurs à adopter des stratégies de survie**

## Stratégies adoptées



## Conséquences

- ▶ **Changer de couloir, se rapprocher des villages**
- ▶ **Changer de couloir, rentrer dans les aires protégées**
- ▶ **Armer pour l'autodéfense**
- ▶ **Chercher protection (rebelles, bandits, etc.)**
- ▶ **Intégrer les forces du mal (Acteurs)**

- Conflits avec les villageois (dégâts des cultures)**
- Conflits avec la faune (réprimer)**
- Conflit avec l'état (criminalité)**
- Stigmatisation, pris en parti par la FSD**
- Conflit avec la FSD**

## 4- COMMENT RELEVER LES DÉFIS

- Les conflits proviennent de la relation entre les usagers (Hommes-Hommes) pour la gestion des ressources Naturelles
- Les actions doivent avoir pour but l'amélioration des relations entre les usagers pour diminuer des conflits
- Cas de projet de Gestion de ressources à l'Est du Tchad (Pala) qui a prôner la gestion concertée. Effets : diminution des conflits, création d'une réserve de faune communautaires (réserve de Sina Oura)
- Dans les espaces transfrontaliers, Il faudra agir à deux niveaux : sous régional (au niveau des états) et local (au niveau dei communautés)

# CONCLUSION

- La prise en compte de ce problème et la nécessité d'une régulation de la transhumance en rapport avec des aires protégées devient une impérative pour les États et les projets.
- Les actions doivent viser la mise en place d'un équilibre coopératif entre les usagers de l'espace pour minimiser les effets du conflits;
- Les actions devront appuyer dans la durée un exercice concerté de planification de l'aménagement de l'espace ayant pour objectif l'optimisation de l'utilisation des ressources (pâturages, terres agricoles, réserves cynégétiques).
- Le renforcement des capacités des structures multi-acteurs de gestion de l'espace et de concertation, en mettant l'accent sur leur pérennisation.

Merci pour votre aimable attention

